

DÉLIBÉRATION n° 2024-03-11-1

Le conseil d'administration, en sa séance du 11/03/2024,  
sous la présidence de de Madame Aurélie Robineau-Israël,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'université et établissements ;

Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration ;

DÉCIDE :

OBJET : Approbation du compte rendu du CA du 16 décembre 2023

Le conseil approuve le compte rendu du conseil d'administration du 16 décembre 2023 joint en annexe à la présente délibération.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

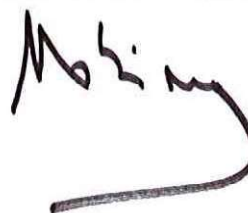
Présents et représentés : 25

Majorité des présents et représentés : 13

**Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 25 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.**

Fait à Aix-en-Provence, le 11/03/2024

Aurélie Robineau-Israël  
Présidente du conseil d'administration  
de l'IEP d'Aix-en-Provence



DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION : 27/03/2024